



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1 - CONDITIONS DE RESERVATION D'UN EMPLACEMENT

Les jours d'arrivée/départ sont libres sur toute la période d'ouverture du camping. La capacité maximale des emplacements est de 6 personnes, enfants en bas âges et bébés compris. Pour des raisons de sécurité, les mineurs non accompagnés ne sont pas acceptés.

La mise à disposition de l'emplacement est à partir de 15h le jour de l'arrivée, jusqu'à 12h le jour du départ.

1 - Réservation :

Si vous désirez réserver un emplacement, veuillez remplir le contrat de réservation et nous le retourner signé et accompagné d'un acompte de 25% du montant de votre séjour. La réservation ainsi complétée vaut acceptation pleine et entière des conditions générales de vente. La réservation n'est effective qu'après accord écrit du camping. Toute réservation est faite à titre personnel et ne peut être cédée. Si plusieurs familles doivent se succéder sur le même emplacement, il est indispensable de faire une réservation et de remplir un contrat pour chaque famille.

2 - Paiement du séjour :

Le solde du montant total de votre séjour doit être payé à votre arrivée. Il ne sera pas tenu compte sur la facture d'une arrivée retardée ou de départ anticipé aux dates mentionnées dans le contrat. Les chèques vacances sont acceptés en paiement mais doivent être au nom du titulaire de la réservation ou de ses accompagnants.

Arrivée retardée : En cas d'arrivée retardée, l'emplacement réservé est conservé 48 h après la date d'arrivée prévue au contrat, à la condition que la réception en soit informée par écrit.

Tout séjour interrompu ou abrégé de votre fait ne pourra donner lieu à remboursement.

3 - Modifications de votre réservation :

Des modifications peuvent être effectuées sans frais et sous réserve de nos disponibilités, entre le moment de la réservation et votre arrivée, tout autant que le camping en est informé au plus tard 15 jours avant votre arrivée, que ce soit pour la modification du nombre de personnes, d'options, ou de dates.

Pour toute modification de dates de réservation, il ne pourra être garanti le même emplacement, ni la réservation pour la période souhaitée.

Aucune prolongation du séjour au-delà du temps réservé ne pourra être garantie.

4 - Annulation de votre séjour :

Annulation du fait du camping : Sauf cas de force majeure, le camping s'engage à rembourser la totalité du séjour (hors frais de gestion et d'assurance annulation). Cependant, cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Annulation du fait du campeur : L'acompte versé ne pourra être remboursé que si l'annulation nous parvient 30 jours au plus tard avant la date d'arrivée, par courrier recommandé avec accusé de réception. Les frais de

gestion et l'assurance annulation ne sont jamais remboursés.

5- Assurance Annulation de séjour : votre remboursement garanti* ! :

Les frais liés à une annulation ou une interruption de séjour, peuvent être couverts par la garantie annulation proposée par Ma Prairie pour un montant de 12 € par séjour quelque soit sa durée jusqu'à 30 jours.

*si certains événements se produisent tels que décrits dans les conditions générales du contrat que vous pouvez consulter sur : www.assurance-annulation.eu (Réf contrat 303 743).

6 - Cautions :

Une caution de 20 € est versée en échange de la carte magnétique qui commande les barrières automatiques.

7 - Règlement intérieur :

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping et doit également respecter les consignes de sécurité et d'hygiène réglant l'accès aux piscines et toboggans. Ces documents lui sont remis à son arrivée. Pour précision et respect des conditions d'hygiène, le short de bain est interdit aux piscines.

Le port du bracelet d'authentification est obligatoire pour tous les clients de Ma Prairie.

8 - Animaux :

Les animaux lorsqu'ils sont acceptés sont sous la responsabilité de leur propriétaire. Les chiens doivent être tenus en laisse à l'intérieur du camping et doivent avoir leur carnet de vaccinations et tatouages à jour (carnet de vaccination à présenter à l'accueil le jour de votre arrivée). Les chiens de 1^o et 2^o catégories sont interdits.

9 - Droit à l'image et libertés individuelles :

Le camping se réserve la possibilité d'utiliser tous supports photographiques où vous pourriez apparaître en vue de ses publications ultérieures.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.

10 - Droit applicable aux présentes conditions générales de vente :

Les parties conviennent que le droit applicable en cas de litige sera le droit français.

II- CONDITIONS DE RESERVATION D'UNE LOCATION D'UN HEBERGEMENT TENTE LODGE OU MOBILHOME

1 - Les jours d'arrivée / départ :

Ils sont libres en dehors de la période du 05/07/2014 au 30/08/2014 (haute saison), avec un minimum de 2 nuits.

Pendant la période de haute saison, les locations se font à la semaine du samedi, dimanche ou mercredi après 16h au samedi, dimanche ou mercredi avant 10h.

2 - Réservation :

Si vous désirez réserver un hébergement, veuillez remplir le contrat de réservation et nous le retourner signé et accompagné d'un acompte de 25% du montant de votre séjour. La réservation ainsi complétée vaut acceptation pleine et entière des conditions générales de vente. La réservation n'est effective qu'après accord écrit du camping. Toute réservation est faite à titre personnel et ne peut être cédée. Le nombre de personnes indiqué sur le bulletin de réservation ne peut dépasser la capacité de l'hébergement choisi, enfants en bas âge et bébés compris. Pour des raisons de sécurité les mineurs non accompagnés ne sont pas acceptés.

3 - Paiement du séjour :

Le solde du montant total de votre séjour doit être payé à votre arrivée. Il ne sera pas tenu compte sur la facture d'une arrivée retardée ou de départ anticipé aux dates mentionnées dans le contrat.

En cas d'arrivée retardée, votre réservation sera maintenue 48 h après la date d'arrivée prévue, à la condition que la réception en soit informée par écrit. Les chèques vacances sont acceptés en paiement mais doivent être au nom du titulaire de la réservation ou de ses accompagnants.

Tout séjour interrompu ou abrégé de votre fait ne pourra donner lieu à remboursement.

4 - Modification et Annulation de votre séjour :

Des modifications peuvent être effectuées sans frais, sous réserve de nos disponibilités. Pour toute modification de dates de réservation, il ne pourra être garanti le même hébergement, ni la réservation pour la période souhaitée.

5 - Annulation de votre séjour :

Annulation du fait du camping : Sauf cas de force majeure, le camping s'engage à rembourser la totalité du séjour (hors frais de gestion et d'assurance annulation). Cependant, cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Annulation du fait du campeur : L'acompte versé ne pourra être remboursé que si l'annulation nous parvient 30 jours au plus tard avant la date d'arrivée, par courrier recommandé avec accusé de réception. Les frais de gestion et l'assurance annulation ne sont jamais remboursés.

6 - Assurance Annulation de séjour : votre remboursement garanti* ! :

Les frais liés à une annulation ou une interruption de séjour, peuvent être couverts par la garantie annulation proposée par Ma Prairie pour un montant de 1.70 € par jour quelque soit sa durée jusqu'à 30 jours.

*si certains événements se produisent tels que décrits dans les conditions générales du contrat que vous pouvez consulter sur : www.assurance-annulation.eu (Réf contrat 303 743).

7 - Cautions :

Une caution de 200 € est versée à votre arrivée. Le nettoyage de la location doit être effectué par le locataire juste avant son départ. En cas d'habitat malpropre, un forfait de 80 € pour frais de ménage sera retenu. La caution sera restituée après état des lieux final.

Une caution de 20 € est versée en échange de la carte magnétique qui commande les barrières automatiques.

8 - Règlement intérieur :

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping et doit également respecter les consignes de sécurité et d'hygiène réglant l'accès aux piscines et toboggans. Ces documents lui sont remis à son arrivée. Pour précision et respect des conditions d'hygiène, le short de bain est interdit aux piscines. Le port du bracelet d'authentification est obligatoire pour tous les clients de Ma Prairie.

9 - Animaux :

Les animaux lorsqu'ils sont acceptés (hors gamme « Prestige ») sont sous la responsabilité de leur propriétaire. Les chiens doivent être tenus en laisse à l'intérieur du camping et doivent avoir leur carnet de vaccinations et tatouages à jour (carnet de vaccination à présenter à l'accueil le jour de votre arrivée). Les chiens de 1° et 2° catégories sont interdits.

10 - Droit à l'image et libertés individuelles :

Le camping se réserve la possibilité d'utiliser tous supports photographiques où vous pourriez apparaître en vue de ses publications ultérieures.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant.

11 - Droit applicable aux présentes conditions générales de vente :

Les parties conviennent que le droit applicable en cas de litige sera le droit français.

SOL I SOMBRE

SARL au capital de 175 950 euros – RCS Perpignan B 323 575 159
Camping Ma Prairie, 1 Avenue des coteaux 66140 Canet en Roussillon
Tél. : +33.4.68.73.26.17 Fax : +33.4.68.73.28.82
www.maprairie.com E-mail : contact@maprairie.com